FAi- AR

Formation supérieure d'art
en espace public

Bilan d'activité 2021

Édito

Par Jean-Sébastien STEIL

©Augustin Le Gall

Après une année 2020 profondément perturbée par la crise sanitaire, 2021 est apparue relativement épargnée, soumise à moins d'écueils que l'année précédente. Les effets dommageables de cette crise sur la promotion 2019-2021 sont suivis avec beaucoup d'attention, car la préparation professionnelle des apprenti·e·s aussi bien que la capacité du réseau professionnel à les soutenir et à les accueillir ont été affaiblies.

La fin du cycle 2019-2021 de la promotion Nathalie Pernette a pu se dérouler sans perte majeure de contenus, au prix d'ajustements des conditions d'enseignement et de travail. Un bouleversement est cependant venu ajouter à la liste de désordres liés à la pandémie : l'interdiction du festival d'Aurillac, qui a entraîné l'annulation du Panorama, privant les apprenti·e·s d'une précieuse fenêtre de visibilité en sortie de formation. L'affectation du budget dédié au Panorama au fonds d'insertion et de professionnalisation, destiné à cette promotion, a permis de consolider le dispositif de soutien en sortie de cursus. L'abondement initial de ce fonds par le Ministère de la culture avait permis la mise en place d'un programme inédit reposant sur un partenariat avec les structures du réseau professionnel et sur des mesures d'accompagnement individualisé.

L'arrivée d'une nouvelle promotion en septembre 2021 a permis de tourner la page de deux années tronquées, et de revenir aux fondamentaux de la formation supérieure. Le programme du premier trimestre s'est déroulé très positivement avec un groupe pleinement investi et conscient du privilège que constitue ce temps de formation. Entre enseignements théoriques à l'université et ateliers de pratique dans les locaux ou en extérieur, la structure des modules était équilibrée et les contenus de qualité.

Entre autres effets de la crise sanitaire, le recours aux outils numériques a été largement accéléré depuis deux ans. L'ouverture en 2020 d'un poste lié à la ressource numérique a permis d'accompagner cette mutation, prenant la forme par exemple de dossiers de ressources en ligne systématiquement adossés aux modules pédagogiques. Le travail de fond sur les outils a également concerné la base de données des contacts de la FAI-AR qui a intégralement basculé sur un nouveau support, ainsi que la généralisation des captations de photos et de vidéos qui permettent de garder trace des temps de formation et de communiquer de façon plus vivante.

Une réflexion globale sur l'accessibilité des formations, soulevée par la démarche qualité dans laquelle la FAI-AR est engagée en tant qu'organisme de formation (label Qualiopi), a permis d'adapter un premier stage à l'accueil d'une personne en situation de handicap. Cette expérience forte a une fois de plus montré les qualités d'implication de l'équipe et son sens des responsabilités.

L'outillage institutionnel a enfin été adapté avec une révision des statuts approuvée par le Conseil d'administration de la fin de l'année. Les changements permettent de prendre date des transformations de cette école dont les programmes, les modalités d'enseignement et le fonctionnement évoluent, en relation avec les mutations des arts et de la ville.

Sommaire

Édito 4

Formation supérieure : promotion Nathalie Pernette 8

- Contenus pédagogiques 10
- Le Panorama à Aurillac 11
- Détail des enseignements 13
- Le dispositif d'insertion post-formation 18

Formation supérieure : promotion Massimo Furlan 22

- Recrutement de la promotion 24
- La pédagogie 26
- Détails des enseignements 27
- Évaluation 28

Formation continue 30

- La formation continue 32
- Les stages 34
- Les masterclasses 45

Ressources & recherche 46

- Le MOOC 48
- PACT 51
- Ressources pédagogiques 52

Fonctionnement 54

- Ressources humaines 56
- Gouvernance 57
- Certification 57
- Accessibilité 58
- Locaux 58
- La FAI-AR à la Cité des arts de la rue 59
- Communication 60
- Calendrier 2021 62

Formation supérieure

Promotion Nathalie Pernette (2019-2021)

Pour la promotion Nathalie Pernette, l'année 2021 marquait la fin du cycle de formation impacté par la crise sanitaire. Au regard de l'année 2020, véritable tempête se répercutant sur tous les aspects de la formation, 2021 s'est avérée être une année relativement épargnée. Seules onze heures de formation ont dû être dispensées à distance, tous les autres contenus ayant pu être maintenus en présentiel moyennant quelques ajustements : petits groupes de travail, en extérieur, cours en plénière sur le plateau de la FAI-AR...

L'impact de la crise sanitaire est cependant resté palpable sur l'état psychologique des apprenti·e·s. L'annulation tardive des Rencontres d'Aurillac où devait se tenir le Panorama de fin de formation a eu un impact lourd sur le sentiment de fragilité de la promotion sortante.

La mise en place d'un dispositif d'insertion inédit a permis d'amortir les conséquences de ce double écueil.

Les contenus pédagogiques

Le déploiement des projets personnels de création

Au plan pédagogique, le dernier semestre de la formation supérieure (janvier-juin) fut largement consacré au développement des projets personnels de création (PPC). Le PPC permet aux apprenti·e·s d'affirmer une écriture personnelle et de mettre à profit l'ensemble des acquis de la formation dans une réalisation menée de A à Z, faisant l'objet de la constitution d'une équipe artistique et technique.

L'exercice constitue un pivot de l'ensemble des contenus pédagogiques, permettant de mettre en application les apports de la formation : dramaturgie, collecte, repérage, scénographie, direction d'interprètes, mise en scène, gestion des publics, technique... La présentation du PPC est aussi un moment important de projection vers le monde professionnel en sortie de formation.

Phases d'accompagnement pédagogique des projets personnels de création

Janvier - mai 2021

- Des temps de travail sur l'écriture dramatique et les aspects techniques des créations,
- Une série de modules de professionnalisation sur les aspects administratifs, stratégiques et organisationnels de la gestion de projet,
- 5 semaines de résidences en autonomie,
- Des temps d'accompagnement de projet individualisés.

26 - 30 mai 2021

Une semaine d'évaluation pédagogique d'esquisses de projets : présentations performées et commentées des projets en cours, sur une durée de 20 minutes, à la Cité des arts de la rue devant un public restreint. Chaque esquisse fait ensuite l'objet de retours artistiques d'un jury de professionnel·le·s, venant compléter une évaluation pédagogique du parcours de production.

Juin 2021

Quatre nouvelles semaines de résidence, destinées à développer le projet et préparer le Panorama prévu initialement en août.

28 - 30 juin 2021

Bilan et fin officielle de la formation à la FAI-AR, avant le rendu des mémoires de Master prévu à l'automne.

En parallèle de cet axe fort d'accompagnement des projets personnels de création, deux modules de mise en pratique sont venus s'insérer au programme, permettant de déplacer temporairement la focale des PPC :

- Une semaine dédiée à la construction d'objets scénographiques assurée par les ateliers Sud Side en janvier,
- Un workshop de deux semaines interrogeant les notions de hacking et de détournement légal des usages de l'espace public encadré par la compagnie Rara Woulib en mars.

Une fin de formation repensée par rapport aux promotions précédentes

Le bilan de la promotion 2017-2019 avait conduit à reconsidérer la pertinence d'inscrire le Panorama dans le programme de fin de formation. La réflexion avait abouti au choix de transposer le Panorama à Aurillac en août 2021, permettant de détacher ce temps de visibilité professionnelle des enjeux pédagogiques, et d'offrir une fenêtre professionnelle sur le plus grand festival d'Europe.

Le Panorama à Aurillac

Un temps de visibilité hors formation, en connexion avec le monde professionnel

Le Panorama imaginé dans le cadre des Rencontres d'Aurillac prévu du 21 au 25 août devait actualiser le principe du traditionnel temps de visibilité professionnel des apprenti·e·s. Situé en dehors de la formation, il n'était pas question que la monstration fasse l'objet d'une évaluation pédagogique. L'organisation de ce temps a fait l'objet d'une préparation dans le cadre de la formation, visant notamment l'accompagnement à la préparation des fiches techniques et les repérages sur site (17-19 mars).

Une annulation tardive

L'annulation du Panorama a dû être décidée mi-juillet suite à l'annonce du refus de la Préfecture du Cantal de valider le schéma d'organisation du festival d'Aurillac sur deux week-ends. L'effet de cette décision contrariante a été délétère sur la promotion qui misait fortement sur ce temps de visibilité.

Les incertitudes qui ont précédé cette annulation, ainsi que la nécessité de réinventer in extremis les conditions de sortie de formation ont également soumis l'équipe à rude épreuve. Le sentiment de déception et de travail gâché qui a affecté l'équipe a dû trouver des espaces d'expression en interne.

Workshop Hacker les espaces publics 2021 ©FAI-AR

Détail des enseignements

Grille des enseignements

ATELIERS DE PRATIQUE ARTISTIQUE	**46,5 H**
Construction scénographique	32,5 h
Technique et règlementation	14 h
MISES EN PRATIQUE	**101,5 H**
Workshop : Hacker les espaces publics	70 h
Application technique : son, lumière, vidéo	31,5 h
MODULES DE PROFESSIONNALISATION	**53,5 H**
Tutorat de professionnalisation	14 h
Introduction et accompagnement aux dossiers de création	8 h
Création et conduite d'associations	3,5 h
Diffusion	7 h
Préparation des présentations professionnelles	21 h
ENSEIGNEMENTS DE RECHERCHE ET CRÉATION : PROJETS PERSONNELS DE CRÉATION	**537,5 H**
Résidences de projets personnels de création	400 h
Dramaturgie du projet personnel de création	64 h
Communication du projet personnel de création	3,5 h
Repérage à Aurillac	21 h
Accompagnement et suivi individuel : production, budgets, technique	9 h
Présentation des Esquisses	40 h
RECHERCHE UNIVERSITAIRE	**15 H**
Méthodologie du mémoire	1 h
Suivi de mémoire	14 h
ORGANISATION PÉDAGOGIQUE ET ÉVALUATIONS	**63,5 H**
Temps FAI-AR	18 h
Bilans individuels et collectifs	32,5 h
Évaluation des esvquisses	4 h
Rangement des espaces communs	9 h
TEMPS TOTAL DE FORMATION *(SEMESTRE 4)*	**817,5 H**

Liste des intervenant·e·s

Intervenant·e·s sur les modules de formation communs à toute la promotion

Alexandre BOUCHER, **chargé de mission arts de la rue, ARTCENA**
Robin DECOURCY, **performer et chorégraphe, association Avaleur**
Guillaume DERIEUX, **artiste et ancien apprenti FAI-AR**
Christophe LE BLAY, **danseur, chorégraphe**
Anne MAGUET, **assistante de direction au CNAREP le citron jaune**
Régina MEIER, **chorégraphe et pédagogue**
Alexis NYS, **directeur artistique et chargé de production, Productions BIS**
Christophe MODICA, **artiste sonore, compositeur et faiseur d'images**
Dominique PRANLONG-MARS, **co-directeur d'in'8Circle maison de production**
Zelda SOUSSAN, **artiste et ancienne apprentie FAI-AR**
Anne ROSSIGNOL, **co-directrice d'in'8Circle maison de production**
Elodie SANNIER, **chargée de développement, Lieux publics**

Tuteurs·trices individuel·le·s des projets personnels de création

Anne ASTOLFE, **le LAABO, directrice artistique et metteure en scène**
Valérie BOURNET, **Agence de voyages imaginaires, metteure en scène et comédienne**
Thierry BOUTONNIER, **artiste plasticien**
Alix DENAMBRIDE, **Cie Sous X, metteure en scène et autrice**
Yves-Noël GENOD, **le Dispariteur, metteur en scène et comédien**
Guillaume GRISEL, **Comédien**
Christophe LE BLAY, **chorégraphe**
Julien MARCHAISSEAU, **Rara Woulib, metteur en scène**
Céline NAJI, **acrobate danseuse, comédienne**
Arnaud PIRAULT, **Groupenfonction, metteur en scène et chorégraphe**
Maxime POTARD, **Détachement International du Muerto Coco, metteur en scène et comédien**
Philippe QUESNE, **Vivarium Studio, metteur en scène**
Jean-Basptiste QUENIN-BLACHE, **Les décatalogués, metteur en scène et magicien**
Marie REVERDY, **professeure à l'Université Paul-Valéry Montpellier III et dramaturge, assocition Moho**

Équipe de la FAI-AR

L'ensemble de l'équipe de la FAI-AR était également mobilisée sur l'accompagnement des projets personnels de création et des enseignements dédiés à la conduite de projet. L'accompagnement par les membres de l'équipe, s'est notoirement renforcé en 2020-2021. Il se traduit par des temps de suivi individuel et collectif prévus au programme, par du soutien technique, administratif, budgétaire et lié à la stratégie de conduite des projets personnels de création.

Évaluation et résultats du Master

Les principes d'évaluation mis en place dès l'entrée en formation de la promotion Nathalie Pernette ont continué à être appliqués au dernier semestre. Ils incluent un suivi individualisé de chaque apprenti·e facilité par le renforcement des accompagnements individuels, couplés à des grilles d'évaluation et de notation systématiquement remplies par les intervenant·e·s. Sur le parcours des projets personnels, les tuteur·rice·s de chaque apprenti·e ont été associé·e·s à l'évaluation réalisée à l'occasion des esquisses.

À l'issue du cursus, l'ensemble des apprenti·e·s ont satisfait aux exigences et obtenu le diplôme de la FAI-AR, mention auteur·rice et réalisateur·rice de projets en espace public.
Dix sur quatorze ont obtenu le diplôme de Master « Arts et scènes d'aujourd'hui, parcours écriture scéniques en espace public » délivré par l'université d'Aix Marseille. Quatre d'entre eux n'ont pas soutenu de mémoire en fin de Master, étape nécessaire pour valider la dernière unité d'enseignement du master.

Parmi eux·elles :

- **Aude SCHMITTER** disposait déjà d'un diplôme équivalent et ne pouvait administrativement pas obtenir le même diplôme une seconde fois.
- **Pauline CESCAU** avait déjà obtenu précédemment un autre diplôme de Master, et a fait le choix de ne pas s'engager dans la rédaction d'un mémoire.
- **Zoé FORESTIER** et **Lara GUERET** ont fait le même choix, pour des raisons personnelles.

En revanche, les dix apprenti·e·s ayant soutenu le mémoire ont obtenu leur Master.

Partenariats pédagogiques et professionnels

La fin du cursus n'est pas la période la plus propice à l'organisation de modules partagés avec d'autres écoles. En revanche, les projets personnels amènent les apprenti·e·s à constituer des équipes de travail, qui ouvrent la porte à d'autres formes de partenariats et mises en relation.

Dans ce cadre, des liens ont été établis ou réactivés avec :

- le **CFA de l'ISTS** – Institut Supérieur des Techniques du Spectacle basé à la Friche la Belle de mai,
- l'**ERACM**, école régionale d'acteurs de Cannes et Marseille,
- le **DPEA** d'architecture de l'ENSAN - l'école Nationale d'Architecture de Nantes,
- **Aix-Marseille Université.**

Ils ont débouché sur quatre collaborations entre les apprenti·e·s et quatre étudiant·e·s issu·e·s de ces différentes écoles.

D'autre part, un effort considérable a été mené pour nouer des partenariats professionnels avec les structures nationales dédiées aux arts de la rue et en espace public, se concrétisant dans l'accueil d'apprenti·e·s en résidence avec leurs équipes.

Dix partenaires professionnels ont ainsi accueilli les apprenti·e·s et leurs équipes sur vingt-deux semaines de résidence de projets personnels de création entre janvier et juin 2021, en participant à leurs frais à hauteur de 18 200 €. Ces partenaires sont :

- **Les Atelier Frappaz,** CNAREP, Villeurbanne,
- **Centre culturel de Cucuron Vaugines,**
- **3BisF**, Aix-en-Provence,
- **Le Citron Jaune**, CNAREP, Port-Saint-Louis-du-Rhône,
- **L'Abattoir**, CNAREP, Chalon-sur-Saône,
- **Le Moulin fondu**, CNAREP, Garges-lès-Gonesse,
- **La ville de Martigues,**
- **Lieux Publics**, CNAREP, Marseille,
- **La Friche La Belle de Mai**, Marseille,
- **Le Pôle Nord**, Marseille.

Pour la FAI-AR, ces échanges permettent d'établir un dialogue opérationnel avec des structures réparties sur tout le territoire national. Pour les apprenti·e·s, les résidences ainsi obtenues sont un moyen efficace d'élargir leur réseau professionnel.

Résidence de Lara Gueret ©Moulin Fondu

Le dispositif d'insertion post-formation

Présentation du dispositif

Le programme d'insertion de la promotion 2019-2021 a été pensé pour offrir à chaque apprenti·e des leviers pour son insertion professionnelle. Le dispositif est basé sur un principe d'équité à partir de divers outils selon le positionnement et les opportunités de chacun·e. Plusieurs mesures sont communes aux apprenti·e·s et d'autres dispositifs sont en revanche conçus comme des réponses à géométrie variable, susceptibles d'être activées ou non selon le besoin de l'apprenti·e.

Pendant toute la durée du programme d'insertion post-formation, les apprenti·e·s bénéficient d'un accompagnement personnalisé à la professionnalisation à travers un forfait de 25h par apprenti·e auprès du bureau de production In8 Circle. Cet accompagnement se traduit sous forme de conseils et d'aide à la mise en œuvre.

Compte tenu du déficit de formation engendré par les confinements sanitaires et leurs répercussions, le dispositif intègre une série de compléments de formation ouverts à tou·te·s les apprenti·e·s :

- des places sont réservées aux apprenti·e·s sortant·e·s pour une partie des modules de la formation supérieure et des stages courts,
- des modules de professionnalisation en rattrapage de ceux annulés en 2021 (mobilité internationale, responsabilité administrative du porteur·euse de projet, intermittence),
- la possibilité de réaliser un stage professionnel en assistance à la mise en scène en rattrapage du stage annulé au printemps 2021. Le stage professionnel est un moyen de nouer une relation forte avec une équipe artistique.

Pour encourager la visibilité des projets auprès du public professionnel des petits déjeuners en ligne, ont été organisés en partenariat avec Artcena en septembre et octobre 2021. En parallèle, le Carnet de route numérique hébergé sur le site internet de la FAI-AR assure la promotion des apprenti·e·s à travers une page dédiée à chacun·e afin de permettre aux apprenti·e·s de présenter leur projet en cours.

Les autres dispositifs susceptibles d'être activées ou non selon le besoin de l'apprenti·e sont :

- le compagnonnage de production, non cumulable avec les dispositifs suivants,
- l'aide à l'embauche,
- l'aide à la résidence, attribuée au regard du parcours de production global de chaque projet et pouvant se cumuler avec l'aide à l'embauche.

Pour chacun de ces dispositifs, l'attribution des aides n'est en aucun cas automatique. Elle procède de l'examen des dossiers présentés par les apprenti·e·s et partenaires impliqués au regard des objectifs du dispositif.

Le compagnonnage de production

L'objectif du compagnonnage de production est de soutenir l'accompagnement des démarches de production en favorisant des liens qualitatifs avec les structures d'accueil, d'inscrire l'accompagnement des projets dans la durée et de favoriser les synergies entre les démarches artistiques et les projets des lieux d'accueil.

Ce dispositif passe par :

- un apport en production d'un minimum de 5 000 €,
- un accueil en résidence de l'apprenti·e sur une période de 3 semaines minimum,
- un accompagnement artistique et professionnel, une mise en réseau avec des partenaires potentiels et l'implication de l'équipe permanente (administration, technique, communication…),
- un engagement sur au moins deux diffusions rémunérées à l'issue de la création.

Ces critères étant réunis, la participation financière possible de la FAI-AR est équivalente au montant de la coproduction, dans la limite de 7 000€, versés directement à la structure de l'apprenti·e.

L'aide à l'embauche

L'aide à l'embauche s'adresse à toute structure artistique salariant un·e apprenti·e sortant·e. L'objectif est de permettre à l'apprenti·e d'exercer une fonction qui concoure à son évolution professionnelle et contribue à compléter par la pratique sa formation d'auteur·trice-réalisateur·trice de projets en espace public.

L'aide à la résidence

Cette aide s'adresse à tout apprenti·e sortant·e, porteur·se d'un projet artistique et non concerné par le compagnonnage de production.
Ce dispositif peut être cumulé avec l'aide à l'embauche. Il s'agit d'une enveloppe financière d'un maximum de 4 000 € par apprenti·e au service d'un projet artistique, pouvant être mobilisée pour consolider un parcours de production au plus proche des besoins de chaque projet.

Esquisse de Leslie Pranal ©Margaux Vendassi

Bilan intermédiaire

Au moment de la rédaction de ce bilan d'activité, deux commissions ont eu lieu, le 10 décembre 2021 et le 25 février 2022. Huit ancien·ne·s apprenti·e·s ont déjà bénéficié du dispositif de compagnonnage. Le montant total des coproductions apportées par les partenaires s'élève à 58 000 € auxquels s'ajoutent 51 000 € de participation de la FAI-AR.

Six CNAREP se sont impliqués dans cette démarche : le Citron Jaune, Lieux Public, le Boulon, L'abattoir, Le Parapluie et le Fourneau. On note que pour la plupart des lieux impliqués, ceux-ci ont déjà accueilli les apprenti·e·s lors de leur stage d'observation de première année, ou lors des résidences de travail au printemps 2021 dans le cadre de leur projet personnel de création.

Concernant l'aide à la résidence et l'aide à l'embauche, ces dispositifs n'ont pas encore été sollicités par les six autres apprenti·es sortant·e·s.

Certain·e·s sont engagé·e·s sur des projets portés par d'autres metteu·rs·ses en scène ; d'autres ont eu la nécessité de s'assurer des moyens de subsistance à la sortie de formation et d'autres encore sont en cours de déploiement de leur projet.

Certain·e·s apprenti·e·s ont intégré des modules de formation au programme de la formation supérieure 2021-2023 ou sous forme de stage courts. Les autres modules auront lieu au cours de l'année 2022.
Un module d'écriture pourrait être créé spécialement pour la promotion 8 et bénéficierait aux volontaires qui représentent environ la moitié de la promotion.

Deux ancien·ne·s apprenti·e·s ont bénéficié de la possibilité d'effectuer leur stage en compagnie. On note que ces collaborations ont eu lieu auprès d'artistes intervenus pendant leur formation (Arnaud PIRAULT de Groupenfoncion et Julien MARCHAISSEAU de la Cie Rara Woulib).

Les pistes de réflexions

Les premiers résultats du dispositif sont encourageants. Le secteur a su répondre présent à la sollicitation de la FAI-AR et les partenaires professionnels se sont engagés dans l'accompagnement des apprenti·e·s. Il conviendra d'analyser finement l'accompagnement réel de chaque compagnonnage afin d'en mesurer précisément l'impact.

D'une manière générale, le dispositif d'accompagnement semble plus juste car il s'attache à l'insertion professionnelle de l'apprenti·e et ne porte pas uniquement sur le devenir de son projet artistique, comme cela était le cas lors du Panorama.
Cette formule a l'avantage d'assumer qu'au sortir de la formation, les apprenti·e·s n'ont pas de projet « clé en main » à proposer mais qu'ils·elles ont besoin au contraire de mettre au travail leur projet de création dont les premières sorties auront lieu au printemps 2023.

Ce dispositif semble générer un cercle vertueux qui permet de proposer aux apprenti·e·s du temps et des espaces de travail, des compétences professionnelles, des moyens de création et un espace de visibilité.

La FAI-AR sera particulièrement attentive à cette dimension de visibilité car l'intérêt principal du Panorama résidait dans l'exposition professionnelle importante, ce qui était dans certains cas contre-productif pour les quelques projets les moins aboutis. La question de la visibilité du travail reste essentielle, raison pour laquelle la FAI-AR a choisi de s'appuyer sur les réseaux de diffusion pour accompagner les projets des apprenti·e·s.

Formation supérieure

Promotion Massimo Furlan (2021-2023)

Recrutement de la promotion

Concours d'admission et candidatures

Concours d'admission et candidatures

Le concours d'admission de la neuvième promotion de la FAI-AR a été lancé à l'automne 2020 et a abouti à la soumission de 65 dossiers de candidature complets. Ces candidatures ont fait l'objet de deux étapes de sélection :

- une pré-sélection sur dossier du 22 au 26 février 2021,
- des épreuves orales composées d'une audition artistique suivie d'un entretien, tenues du 29 mars au 1er avril 2021 pour 29 candidat·e·s.

Le jury sur dossier était composé de :

- Natacha KMARIN, **interprète, metteure en scène, formatrice,**
- Anne MAGUET, **assistante de direction au Citron Jaune,**
- Céline NAJI, **comédienne et intervenante à la FAI-AR,**
- Dominique PRANLONG MARS, **co-directeur de in'8 Circle maison de production**,
- Jean-Sébastien STEIL, **directeur de la FAI-AR.**

Le jury des auditions était composé de :

- Valérie BOURNET, **co-directrice Agence de voyages imaginaires,**
- Camille FOURES, **responsable pédagogique FAI-AR,**
- Anyssa KAPELUSZ, **maîtresse de conférences,Aix-Marseille Université,**
- Christophe MODICA, **créateur sonore et intervenant pédagogique à la FAI-AR,**
- Ali SALMI, **directeur artistique de Osmosis Cie,**
- Jean-Sébastien STEIL, **directeur de la FAI-AR.**

Profils des candidat·e·s

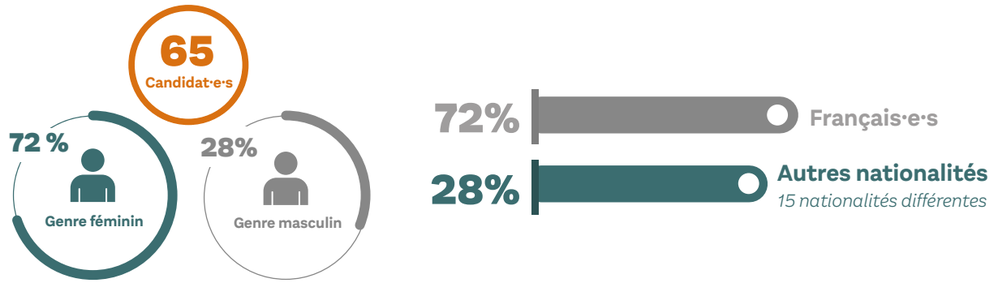

Les apprenti.e.s de la promotion Massimo Furlan

Les apprenti·e·s

A l'issue du concours d'admission, quatorze candidat·e·s ont officiellement intégré la FAI-AR le 12 septembre 2018 :

- 9 femmes et 5 hommes,
- Agé·e·s de 22 à 34 ans pour une moyenne d'âge de 29 ans, soit deux ans de moins que la promotion précédente,
- 9 français et 5 étrangers originaires de Suisse, du Liban, du Brésil et de Tunisie,
- Des disciplines d'origines variées avec 5 interprètes issu·e·s du théâtre, 3 danseur·euse·s, 2 plasticien·ne·s, un clown, une musicienne et deux acteurs de théâtre physique,
- Un niveau de formation initiale relativement élevé, avec une moyenne de 3,8 années d'études post-baccalauréat, dont 12 apprenti·e·s titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur et 4 issu·e·s de formations artistiques supérieures.

Massimo FURLAN : parrain de la promotion

Le parrain de la formation est l'artiste suisse Massimo FURLAN, metteur en scène et performeur réputé sur la scène européenne. Ce choix a été inspiré par sa capacités et son aisance à circuler entre plusieurs mondes, disciplines et milieux, passant du plateau à la ville, des cultures savantes aux cultures populaires, des arts visuels au théâtre épique. Ce plaisir à déjouer les catégories sclérosantes est une constante de sa démarche hybride et multiforme.

Eve Ganneau

Léa Good

Juliette Hecquet

Mathilde Malan

Olga Mathey

Cilio Minella

Mouïn Moumni

Pauline Murris

Pierre-Benjamin Nantel

Ana Laura Nascimento

Zoé Pannier

Gaétan Ranson

Samer Sarkis

Luana Volet

La pédagogie

Évolutions par rapport à la promotion précédente

La construction du premier semestre de formation de la promotion Massimo FURLAN s'appuie sur les acquis et bilans de la promotion précédente.
La structure des enseignements est similaire aux promotions précédentes, bien que quelques évolutions sont à relever :

A la suite du temps d'immersion, correspondant à l'accueil du nouveau groupe, à la présentation du fonctionnement de l'école et de son contexte, le choix a été fait de commencer les enseignements par deux semaines d'immersion en espace public, en centre-ville de Marseille. Ce premier temps, encadré par la comédienne Céline NAJI, a permis aux apprenti·e·s d'expérimenter en un temps réduit une panoplie de protocoles d'observation, actions et interventions en espace public, posant la spécificité de cette formation dès son lancement. Une autre nouveauté est l'introduction de « pratiques matinales » qui sont des sessions régulières d'une à deux heures pensées pour entretenir l'outillage corporel et physique des apprenti·e·s tout en mobilisant une série de méthodologies d'échauffement et mise au travail utiles dans le futur.

Enfin, au vu de l'état de fatigue de la promotion précédente à l'issue de ce premier semestre, des temps de repos réguliers et une semaine complète de vacances au mois de novembre ont été introduits dans le programme.

Prolongements et conséquences de la crise sanitaire

Pour cette promotion entrant à la FAI-AR dix-huit mois après l'apparition mondiale du Covid-19, les impacts de la crise sanitaire restent limités. L'habitude des gestes barrière a été prise par chacun·e et fut facile à prolonger dans l'école.

En revanche, la montée d'une nouvelle vague de contamination au mois de décembre a obligé à modifier certains modules prévus au programme :

- Annulation de trois pratiques matinales,
- Annulation de la journée d'étude « PACT », clôture publique du programme initié en 2020 dans le cadre d'un laboratoire de recherche et création de la promotion Nathalie Pernette (2019-2021), prenant finalement la forme d'une journée d'étude en visioconférence.

Détails des enseignements

Grille des enseignements

ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES	**114 H**
Les arts en espace public : esthétiques et enjeux contemporains	14 h
Séminaire « Regarder, repérer : scénographie de l'espace public »	6,5 h
Séminaire « Qu'est-ce que la dramaturgie »	20,5 h
Analyse d'œuvres	9 h
Journée de recherche « PACT »	2 h
COURS ASSURÉS PAR AIX MARSEILLE UNIVERSITÉ	
Arts et transversalités	20 h
Esthétique générale	21 h
Espaces institutionnels	21 h
ENSEIGNEMENTS PRATIQUES - ATELIER DE PRATIQUE	**130,5 H**
Séminaire pédestre : radiologie urbaine à Marseille	14 h
Le corps dansant dans l'espace : bases du vocabulaire chorégraphique	32,5 h
Pratiques matinales	4 h
Particularités du jeu en espace public	42 h
Mettre en scène en espace public	35 h
Initiation à l'usage d'outils électroportatifs	3 h
MODULES DE PROFESSIONNALISATION	**41,5 H**
Création d'association	3,5 h
Outils de prise de décision collective	21 h
Tutorat de professionnalisation	10 h
Formation premiers secours	7 h
ORGANISATION PÉDAGOGIQUE ET ÉVALUATION	**79,5 H**
Rentrée et séminaire d'immersion	45,5 h
Bilans & évaluations individuels et collectifs semestriels et annuel	4,5 h
Temps FAI-AR	12,5 h
Rentrée administrative	7 h
Rencontre avec les services du CROUS	2 h
Rencontres avec les structures de la cité des arts de la rue	8 h.
TEMPS TOTAL DE FORMATION DU 1ER SEMESTRE	**365,5 H**

Liste des intervenant·e·s

- Yannick BUTEL, **professeur des universités, Aix-Marseille Université**
- Léa DANT, **metteure en scène et pédagogue, Théâtre du voyage intérieur**
- Louis DIEUZAYDE, **maître de conférence, Aix-Marseille Université**
- Astrid DUROCHER, **chargée de production, FAI-AR**
- Camille FOURÈS, **responsable pédagogique, FAI-AR**
- Christophe HALEB, **chorégraphe, compagnie la Zouze**
- Anyssa KAPELUSZ, **maîtresse de conférence, Aix-Marseille Université**
- Julien MARCHAISSEAU, **metteur en scène, compagnie Rara Woulib**
- Régina MEIER, **pédagogue et assistante chorégraphique de la compagnie Pernette**
- Nicolas MÉMAIN, **urbaniste, bureau des guides GR2013**
- Christophe MODICA, **faiseur de sons et chercheur en dramaturgie sonore**
- Céline NAJI, **interprète, compagnie Ici-même**
- Alexis NYS, **directeur artistique et chargé de production, Productions BIS**
- Hugo PERINEAU, **apprenti régisseur, FAI-AR**
- Dominique PRANLONG-MARS, **co-directeur d'in'8Circle maison de production**
- Marie REVERDY, **professeure à l'Université Paul-Valéry Montpellier III et dramaturge, association Moho**
- Anne ROSSIGNOL, **co-directrice d'in'8Circle maison de production**
- Jean-Sébastien STEIL, **directeur, FAI-AR**
- Chantal VASSEUR, **régisseuse, FAI-AR**
- Patrick WEILER, **administrateur, FAI-AR**

Évaluation

Comme pour la promotion précédente, l'évaluation se décline à des niveaux divers :

- Des évaluations individuelles systématiques de chaque apprenti·e·s au regard des objectifs pédagogiques, réalisées par les intervenant·e·s à l'issue de chaque module à l'aide de grilles d'évaluations.
- Des bilans à chaud à l'issue de chaque module, réunissant apprenti·e·s, intervenant·e·s et responsable pédagogique de la FAI-AR.
- Un entretien individuel semestriel avec chaque apprenti·e, visant à dresser le bilan du semestre au vu de son parcours et de ses attentes de formation
- Un bilan collectif d'une demi-journée en présence de l'équipe pédagogique de la FAI-AR et de l'ensemble des apprenti·e·s, permettant de revenir en détail sur chaque module traversé et sur l'articulation des contenus.

De cette façon, l'évaluation de l'engagement de chaque apprenti·e est complétée par une évaluation de la formation elle-même, permettant à l'équipe de mesurer l'impact et la pertinence des contenus proposés.

La majorité des modules tenus au premier semestre entrent dans la grille de référence du Master « écritures scéniques en espace public », et donnent lieu à des notations sur vingt points transmises à l'administration de l'université.

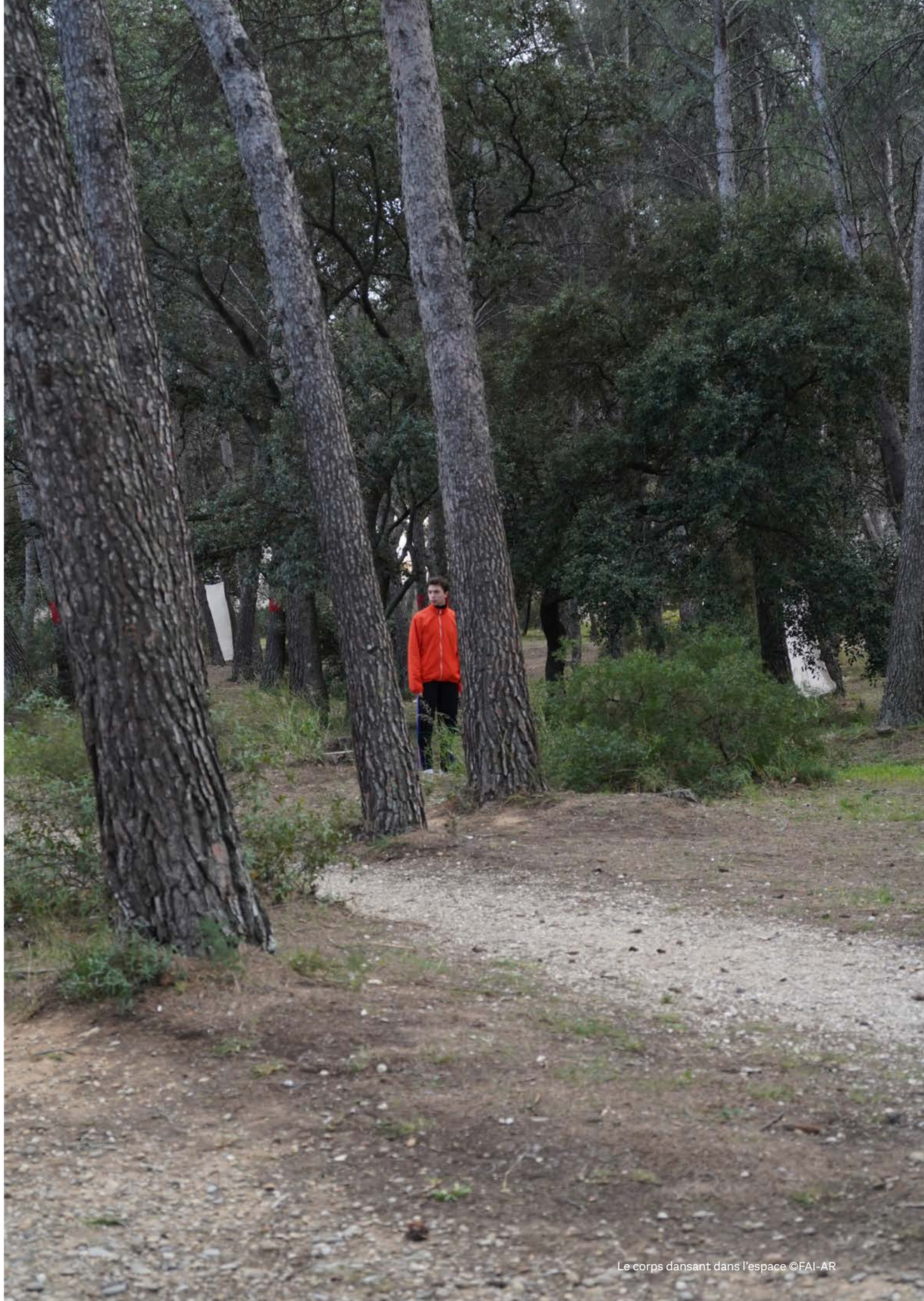

Le corps dansant dans l'espace ©FAI-AR

Stage L'eau, l'air, le feu 2021 ©Jérome Fino

Formation contiue

La formation continue

2020 avait été une année difficile pour la formation continue, avec quatre stages annulés sur les six prévus. 2021 apparait comme une année de reprise relative, mais subissant encore les effets directs et indirects de la crise sanitaire persistante. Sur les 9 stages programmés sur l'année, six ont effectivement pu être ouverts et se réaliser selon nos prévisions.
Par ailleurs deux masterclasses ont permis de renforcer la visibilité de la FAI-AR sur le territoire marseillais et de créer des passerelles avec les activités publiques de la Cité des arts de la rue.
Concernant les formations « intra », une seule formation a été menée en juin 2021 au Portugal sur l'exploration dramaturgique des espaces public et la pluridisciplinarité. Il s'agissait de la réédition de l'intervention montée en 2020 pour le compte de l'opérateur Bussola « Outdoors arts Portugal ».

Des difficultés dans le financement des formations, conséquence de la période de crise sanitaire ?

Concernant le programme des stages courts, l'année a été marquée par des rebonds de la crise sanitaire. Les intermittent·e·s ont profité de conditions avantageuses de formation en 2020 et ont largement consommé leurs droits à la formation. En parallèle, la reprise de l'activité au cours de l'année 2021 les a rendus peu disponibles pour les formations.

Premier accueil d'une stagiaire en situation de handicap

Le stage *L'eau, l'air, le feu : effets spéciaux pour le spectacle, la publicité et le cinéma*, a été ouvert à une stagiaire en situation de handicap. Malentendante, elle a été accompagnée par des interprètes en langue des signes sur toute la durée de la formation, financés par Cap Emploi. Pour l'équipe et pour les formateurs, cette expérience a permis de mettre à l'épreuve les principes de la prise en charge du handicap en amont du stage et dans l'adaptation des modalités pédagogiques. Les retours de la stagiaire concernée, des formateurs et des autres stagiaires présent·e·s ont été positifs.

Quelques chiffres de la formation continue

12 Formations prévues
- 9 Stages
- 2 Masterclasses
- 1 Formation à l'étranger

9 Formations réalisées
- 6 Stages
- 2 Masterclasses
- 1 Formation à l'étranger

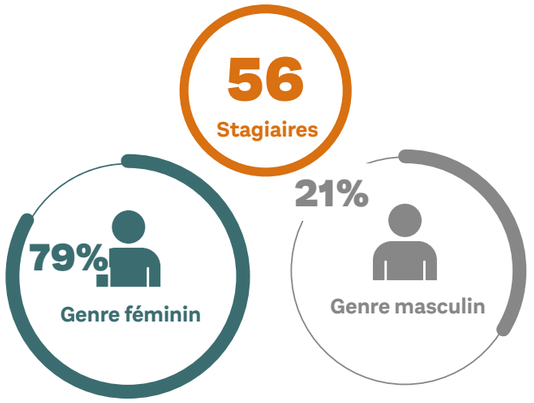

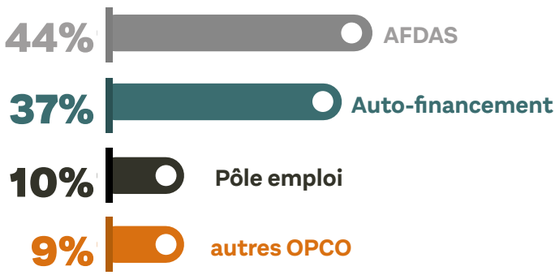

Calendrier des stages

17 février - 2 mars
Faire relation, faire oeuvre
Créativité relationnelle, écritures de territoire et droits culturels

1er - 5 mars
Élaborer la dramaturgie d'un projet pour l'espace public

29 mars - 1er avril
Improviser, traverser
La danse comme vecteur d'intervention et d'habitation de l'espace public

6 - 10 avril
La ville en trois dimensions
Danse verticale pour l'espace public

6 - 15 octobre
L'eau, l'air, le feu
Effets spéciaux pour le spectacle, la publicité et le cinéma

24 - 26 novembre
Faire relation, faire oeuvre
Créativité relationnelle, écritures de territoire et droits culturels

Les stages

Les stages réalisés

Élaborer la dramaturgie de son projet pour l'espace public

du 1er mars 2021 au 05 mars 2021

FORMATRICE Marie Reverdy
dramaturge

LIEU Coco Velten, centre ville de Marseille

DURÉE 3h de préparation en ligne, 5 jours en présentiel & 3 séances de suivi personnalisé post-formation (42h)

NOMBRE DE PARTICIPANT·E·S 9 personnes

OBJECTIF

- Acquérir des bases solides pour la conception dramaturgique d'un projet de création,
- Comprendre l'influence du lieu sur le sens de l'œuvre en espace public,
- Approfondir l'expression de ses intentions artistiques, élaborer la trame dramaturgique d'un projet en début de création.

BILAN

Les retours des participant·e·s ont été positifs pour la deuxième édition de ce stage, avec un taux d'adéquation entre les attentes et la réalité de 4,6 sur une échelle de 5. Le choix d'un lieu en centre ville a permis de l'enrichir d'une demi-journée de travail et d'analyse en espace public.

> **A la fois des références, des problématiques, des spécificités identifiées qui seront utiles et une pratique bienveillante de l'oralité, de la présentation du projet au collectif, qui fait monter en compétence par l'expérience.**
>
> *Alice, stagiaire*

> **La formatrice a su m'aider à révéler certaines intuitions, à questionner les endroits de doutes, à trouver de nouvelles pistes de travail.**
>
> *Alaïa, stagiaire*

Improviser, traverser

La danse comme vecteur d'habitation de l'espace public

du 29 mars 2021 au 02 avril 2021

FORMATEUR·RICE·S Anne Le Batard
Jean-Antoine Bigot
danseur·se·s et chorégraphes, co-directeur·rice·s de la Cie Ex Nihilo

LIEU Centre-ville de Marseille

DURÉE 5 jours - 35 heures

NOMBRE DE PARTICIPANT·E·S 11 personnes

OBJECTIFS

- Aborder la danse comme un dialogue avec l'espace,
- Appréhender la danse en espace public comme une expérience relationnelle.

BILAN

Le nombre de candidat·e·s dépassant les capacités du stage, une sélection a été nécessaire entre les participant·e·s. Dans son contenu et sa forme, le stage a fait l'objet d'ajustements liés aux restrictions sanitaires, notamment la limitation des regroupements en espace public à six personnes maximum, validés lors de la demande d'autorisation d'occupation des espaces publics déposée en Préfecture. Suite à l'appel à marchés publics diffusé par l'AFDAS, ce stage a obtenu un conventionnement pour les années 2022 et 2023.

Les retours sur ce stage sont bons, avec une moyenne de satisfaction des stagiaires de 4/5. La durée réduite du stage (5 jours) a été pointée par les stagiaires comme sa principale limite, qui permet d'appréhender la danse en espace public mais moins l'approche spécifique de la compagnie Ex nihilo.

Stage Improviser, traverser 2021 © FAI-AR

La ville en trois dimensions

Danse verticale dans l'espace public

du **06 avril 2021** au **10 avril 2021**

FORMATEURS Fabrice Guillot
directeur artistique
Olivier Penel
directeur technique
Cie Retouramont

LIEU Cité des arts de la rue

PARTENAIRES CNAC – Centre National des Arts du Cirque,
Pôle de danse verticale,
Châlons-en-Champagne

DURÉE 5 jours - 35 heures

NOMBRE DE PARTICIPANT·E·S 8 personnes

OBJECTIFS

- Appréhender le rapport au sol, à la surface comme référence à renverser au mur,
- Développer un rapport visuel à l'architecture, à la lecture des bâtiments et du paysage,
- Élargir l'expérience physique de la ville comme mine d'agrès pour le·la circassien·ne,
- Intégrer la géométrie du lieu dans l'écriture et le travail dramaturgique,
- Être sensibilisé au matériel, aux accroches possibles, à la sécurité et à la technique.

BILAN

Troisième édition de ce stage en partenariat avec le CNAC, et première édition localisée à la Cité des arts de la rue qui s'est avérée offrir des conditions idéales pour son déploiement. La qualité de ce stage continue à faire l'unanimité parmi les participant·e·s. Suite à l'appel à marchés publics diffusé par l'AFDAS, ce stage a obtenu un conventionnement pour les années 2022 et 2023. En revanche pour cette édition en accalmie de crise sanitaire, la majorité des stagiaires potentiel·le·s ne disposaient plus de droits à la formation, conduisant à octroyer des tarifs individuels à la majorité d'entre eux·elles, ce qui explique que ce stage soit finalement déficitaire.

Le bilan de cette formation est très positif : la Cité des arts de la rue, investie pour la première fois dans le cadre de ce stage, s'avère être un terrain de jeu particulièrement adapté par sa configuration et les facilités à exploiter tant l'intérieur que l'extérieur des bâtiments. En fin de stage, les stagiaires se déclarent satisfaits en moyenne à hauteur de 4,71 sur une échelle de 5, et indiquent qu'il·elle·s recommanderaient ce stage sans hésiter.

> **Je m'attendais à faire des figures plus acrobatiques, néanmoins, une bonne surprise : le stage m'a donné beaucoup plus que ça, un nouveau regard, une nouvelle manière de faire interagir mon corps dans la ville !**
>
> *Leila, stagiaire*

Stage La ville en 3D 2021 ©Fabrice Guillot

L'eau, l'air, le feu

Initiation aux effets spéciaux pour le spectacle vivant, la publicité ou le cinéma

du **06 oct 2021** au **15 oct 2021**

FORMATEURS Polo Loridant
Fabien Coulombier
Pierre Bellivier
Cie La Machine

LIEU FAI-AR et Cité des arts de la rue

DURÉE 8 jours - 56 heures

NOMBRE DE PARTICIPANT·E·S 10 personnes

OBJECTIFS

- S'initier à la mise en œuvre des principaux effets spéciaux utilisés dans le spectacle, l'évènementiel, la publicité ou le cinéma,
- Se sensibiliser aux risques, à la réglementation et aux procédures de sécurité,
- Découvrir une grande variété d'effets dans des registres variés,
- Créer une scène catastrophe de manière autonome et en sécurité,
- Partager l'expérience de responsables effets spéciaux expérimentés.

BILAN

Il s'agit de la quatrième édition de ce stage, et les retours positifs de l'ensemble des participant·e·s confirment la pertinence de ce module, qui demande néanmoins un très fort investissement de l'équipe dans sa mise en œuvre.

Comme à chaque édition, ce stage continue à susciter l'enthousiasme des participant·e·s, dont le niveau de satisfaction au regard de leurs attentes initiales s'établit à 4,75 sur une échelle de 5.

> **Je me sens en capacité de concevoir et de coordonner plusieurs effets.**
>
> *Stagiaire anonyme*

> **Je m'attendais à comprendre la théorie et à pratiquer. C'est ce qu'il s'est passé**
>
> *Stagiaire anonyme*

Stage *Effets spéciaux* 2021 ©FAI-AR

Stage Effets spéciaux 2021 ©FAI-AR

Faire relation, faire œuvre

Créativité relationnelle, écritures de territoire et droits culturels

Fév et nov 2021

FORMATEURS Vincent Lalanne
consultant et formateur, spécialiste des droits culturels
Frédéric Sancère
directeur de Derrière le Hublot, Scène conventionnée d'intérêt national, art en territoire - Capdenac

PARTENAIRE Arsud

DURÉE 5 jours - 35 heures

OBJECTIFS

- Mobiliser les modes d'organisation des relations sociales, économiques et culturelles d'un territoire pour construire les médiations à la création artistique en espace public,
- Articuler les modalités de la création artistique et des écritures contextuelles (rencontre et relation avec les populations d'un territoire, prise en compte d'un contexte particulier, etc.),
- Concevoir une palette de propositions artistiques traduisant une philosophie d'action axée sur les droits culturels.

BILAN

De façon générale sur ce stage, les retours des stagiaires sont positifs avec une moyenne globale de satisfaction des stagiaires de 4,59/5. En revanche la difficulté à remplir les stages témoigne peut-être d'un épuisement temporaire des publics, et nous incite à mettre en réflexion d'autres pistes de formation commune avec le partenaire Arsud.

> **Bon contenu et articulation, rythme et dynamique de travail, variété des ressources transmises et rencontre avec les projets des autres participants, ce qui crée une infusion collective.**
> *Aurore, stagiaire*

Session #1

du 17 fev 2021 au 2 mars 2021

Pour cette formation initialement prévue en présentiel, 10 participant·e·s étaient confirmé·e·s. La reprise de la crise sanitaire nous a amené à passer le format en visioconférence, moyennant des adaptations pédagogiques, et entrainant le désistement de six participant·e·s sur dix. Les quatre participantes et les intervenants se sont déclaré·e·s satisfait·e·s de cette formation.

LIEU Visioconférence
NOMBRE DE PARTICIPANT·E·S 4 personnes

Session #2

du 24 nov 2021 au 26 nov 2021

Pour cette deuxième édition du stage sur l'année 2021, le format en présentiel a pu être rétabli. Le déficit net observable malgré un nombre satisfaisant de participant·e·s s'explique par l'absence de droits au financement pour la majorité des candidat·e·s.

LIEU Maison Darius Milhaud, Aix-en-Provence
NOMBRE DE PARTICIPANT·E·S 8 personnes

Les stages annulés

Production technique en espace public - Auril et novembre

Un stage coordonné par Jérome PLAZA, directeur technique de la Friche la Belle de Mai.

Programmé à deux reprises en avril et novembre 2021, ce stage n'a finalement pas été ouvert en raison du faible nombre de participant·e·s. Cette situation s'étant déjà produite en 2020, la décision a été pris de retirer cette formation du catalogue de la FAI-AR, pour inventer une version renouvelée de cette offre en 2022-2023.

Mettre en scène hors les murs : premiers essais - Novembre

Léa DANT, metteure en scène et pédagogue

Alors que le quorum de stagiaires avait été réuni pour cette première édition, il a dû être annulé à la dernière minute suite à un problème de santé de la formatrice. Le déficit observé sur ce stage résulte de la prise en charge de ses transports pendant la période d'immobilisation, ainsi que du remboursement des frais engagés par l'ensemble des stagiaires arrivé·e·s à Marseille avant l'annulation.

Habiti Removals ©FAI-AR

Les masterclasses

Deux masterclasses ont eu lieu en 2021, en lien avec le programme « Un été aux Aygalades » programmation estivale commune à la Cité des arts de la rue. Tout en renforçant les liens de la FAI-AR à la Cité, ces masterclasses sont un moyen de diversifier les publics de nos formations, de donner une visibilité à la FAI-AR, et de tester de nouvelles collaborations pédagogiques.

La parole improvisée

1er juil 2021

ARTISTE INVITÉ Arthur Ribo
Auteur, metteur en scène, interprète, comédien

LIEU FAI-AR

DURÉE 1 demi-journée - 4 heures

NOMBRE DE PARTICIPANT·E·S 23 personnes

CONTENU

Dans cette masterclasse d'une après-midi, l'improvisateur Arthur RIBO invitait les participant·e·s à libérer leur parole au travers d'exercices, de démonstrations, de discussions, d'échanges et d'un peu d'écriture. L'idée étant de retrouver ses capacités à s'exprimer librement, en collectif.

Elle a réuni 23 participant·e·s, dont 9 jeunes de l'école de la seconde chance de Marseille (E2C), formation tremplin en alternance favorisant l'insertion de jeunes adultes de 16 à 25 ans sorti·e·s du système scolaire sans diplôme ni qualification et sans emploi.

Habiti Removals

7 juil 2021

ARTISTE INVITÉ Germain Prévost, alias IPIN
Muraliste

LIEU Cité des arts de la rue

DURÉE 1 demi-journée - 3h30

NOMBRE DE PARTICIPANT·E·S 6 personnes

CONTENU

À l'occasion de cette masterclasse, Germain PRÉVOST invitait les participant·e·s à extrapoler le principe des patchs de couleurs qui résultent de l'effacement des graffitis créant un effacement à l'échelle d'une façade. Les participant·e·s étaient invité·e·s à tenter une expérience graphique collective à l'aide d'un pistolet à peinture industriel.

Esquisse de Charlotte Fuillet ©Margaux Vendassi

Ressources et recherche

Le MOOC

Create in public space

Après deux précédentes sessions, ouvertes en septembre 2019 et avril 2020, une troisième session du MOOC a été ouverte du 3 mai 2021 au 4 juin 2021.

Une refonte graphique et ergonomique

Pour l'occasion, un chantier de restructuration ergonomique et graphique du site www.createinpublicspace.com a été mené.
Concernant l'ergonomie du site, une nouvelle arborescence permet une navigation plus fluide entre les différentes informations présentes sur le site, et offre une meilleure expérience aux utilisateur·rice·s. La charte graphique a également été modifiée afin de créer un lien plus évident entre le MOOC Create in public space et la FAI-AR.

Un nouveau modèle d'accès au MOOC

Suite aux précédentes enquêtes de satisfaction menées auprès des utilisateur·trice·s du MOOC, ceux·celles-ci ont largement indiqué qu'un laps de temps d'un mois pour parcourir le MOOC était trop court.
Pour cette troisième session, une nouvelle politique d'inscription a donc été instaurée. Les inscriptions au MOOC ont pu se faire pendant le mois d'ouverture et une fois passé ce délai, seules les personnes ayant déjà créé un compte ont la possibilité de continuer à se connecter au MOOC et accéder aux contenus sans limite de temps.

Des webinaires pour animer le MOOC

Trois webinaires ont également été organisés afin d'animer le temps d'ouverture du MOOC, d'en faire la communication et de créer du contenu supplémentaire pour les cours, puisque chacun était lié à la thématique d'un module spécifique :

- Webinaire #1 : La parole est à… Pascal LIEVRE et John JORDAN. Ce webinaire avait pour sujet l'artivisme et les projets artistiques engagés.
- Webinaire #2 : La parole est à… Joanne LEIGHTON et Nicolas CHAMPION, invité·e·s pour discuter de la question de la scénographie en espace public et des contraintes techniques.
- Webinaire #3 : La parole est à… Arnaud PIRAULT. Ce dernier webinaire avait pour sujet l'implication et la participation des publics dans les projets artistiques en espace public.

Chaque webinaire a été traduit en direct en anglais par des interprètes. Ils ont également été enregistrés pour être, d'une part, partagés sur les réseaux sociaux et d'autre part, intégrés aux modules du MOOC.

Harmonisation et nouveaux exercices

Un travail d'harmonisation du vocabulaire et des exercices a été fait afin de s'adapter à une future extension du MOOC.
Un nouvel exercice collaboratif a été créé pour mobiliser la communauté des apprenant·e·s sur un outil commun : une carte interactive et collaborative identifiant différents lieux professionnels de production, diffusion et de formation liés à la création artistique en espace public. Cent-deux lieux ont été ajoutés.

Profil des inscrit·e·s au MOOC

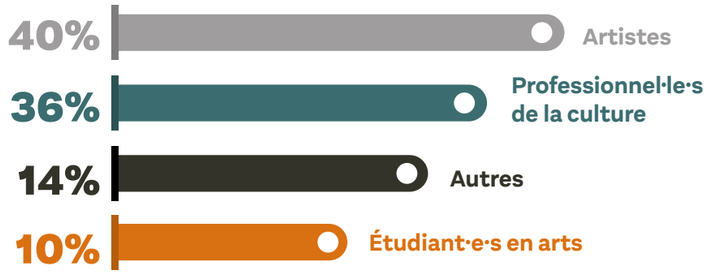

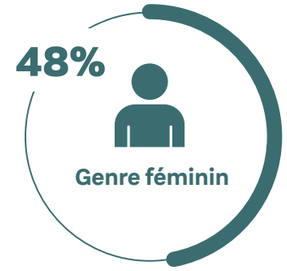

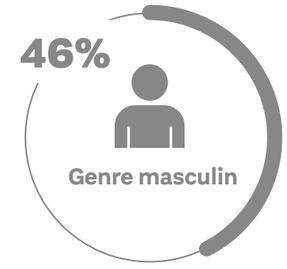

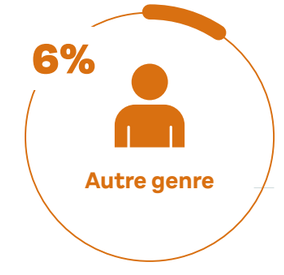

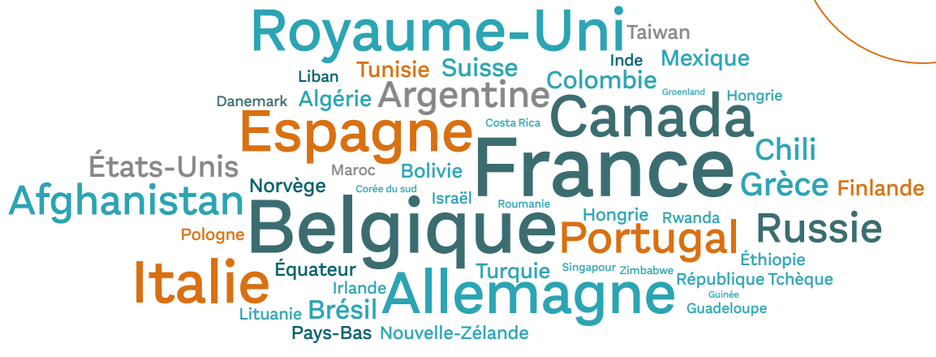

Laboratoire Hakastrophe à Amiens ©FAI-AR

PACT

Population, Art, Climat, Territoire

En 2019, le Ministère de la culture et de la communication avait octroyé une subvention de 15 000€ à la FAI-AR pour un projet de recherche conjoint réunissant la FAI-AR, Aix-Marseille Université (AMU) et l'Université Picardie Jules Verne d'Amiens (UPJV), et associant :

- Yannick BUTEL, professeur des universités AMU, responsable du Master Arts et directeur de la revue Incertains Regards,
- Mark ETC, metteur en scène et directeur artistique d'Ici même Paris,
- Anyssa KAPELUSZ, maîtresse de conférences Aix-Marseille Université,
- Cédric PARIZOT, chercheur au CNRS, anthropologue du politique, affecté à l'Institut d'Études et de Recherche sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM) et chercheur associé au Centre de Recherche Français de Jérusalem (CRFJ),
- Guillaume PINÇON, maître de conférences à l'UPJV d'AMIENS, responsable de la Licence Arts du spectacle.

Après avoir organisé en 2020, un séminaire de lancement, un laboratoire de recherche et création et une conférence publique, le projet PACT devait continuer et se terminer en 2021.

Journée d'etude

Le 16 décembre 2021 était prévue une journée d'étude envisagée par le Laboratoire d'études en sciences des arts de l'université d'Aix-Marseille, en partenariat avec la FAI-AR – et les entités institutionnelles et académiques du projet PACT – regroupant les enseignant·e·s-chercheur·euse·s du LESA, du CRAE, les acteurs de la société civile et les artistes sollicité·e·s dans le cadre du projet PACT.

Cette journée organisée pour clôturer le projet PACT avait pour thème « L'art et la catastrophe… Ou l'art de frissoner » et devait réunir les apprenti·e·s des promotions Nathalie Pernette et Massimo Furlan, des étudiant·e·s des masters en art d'Aix-Marseille Université, des enseignant·e·s-chercheur·euse·s, des artistes, et professionnel·le·s de la culture.

Eu égard de la situation sanitaire critique à cette période, la journée d'étude a été transformée en webinaire.

Une publication scientifique

La sortie du numéro thématique de la revue Incertains regards, publiée aux Presses Universitaires de Provence, consacré au programme PACT, et comprenant les contributions des différents partenaires du projet PACT, a dû être repoussée. La parution d'un numéro hors-série consacré au thème de la catastrophe est donc prévue pour le premier semestre 2022.

Ressources pédagogiques

Diffusion de contenus documentaires

Dans le cadre des modules de la formation supérieure et des stages relevant de la formation continue, la FAI-AR met à disposition des apprenti·e·s et des stagiaires des ressources documentaires illustrant et complétant les apports théoriques et pratiques abordés en formation. En amont des modules, une bibliographie élaborée avec chaque intervenant·e et le déroulé pédagogique du cours sont mis à leur disposition.

A la fin de chaque intervention est remis à chacun·e :

- la bibliographie à jour,
- le support du cours,
- des documents complémentaires fournis par les intervenant·e·s.

Captations vidéos

La FAI-AR a procédé toute l'année à la captation vidéo et photographique des présentations de fin de modules pratiques de la formation supérieure.
Ces images sont mises à disposition des apprenti·e·s et des intervenant·e·s comme support pédagogique. Elles sont également utilisées comme support de communication, notamment sur le site Internet et les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn).

Centre de ressources

La FAI-AR a poursuivi sa politique d'acquisition et de gestion du fonds documentaire. Chaque ouvrage est en lien direct avec un module de la formation supérieure ou avec un sujet de société actuel.
En 2021, la FAI-AR s'est également ré-abonnée à plusieurs revues, afin de proposer aux apprenti·e·s et stagiaires du contenu spécialisé en lien avec la création artistique contemporaine et les politiques culturelles.

Partenariat avec Artcena

En 2021, le partenariat avec Artcena s'est concrétisé par plusieurs actions :

- la collecte de contenus issus des travaux des apprenti·e·s de la formation supérieure,
- des relais de communication sur certains des stages de la formation continue,
- l'organisation de « petits déjeuners en ligne » valorisant les apprenti·e·s de la promotion sortante et leurs projets personnels de création.

Esquisse de Zoé Forestier ©Margaux Vendassi

Fonctionnement

Ressources humaines

Au cours de l'exercice 2021, plusieurs mouvements ont modifié l'organisation de l'équipe :

Chargée de communication

Amélie FERAUD, qui était en congé maternité depuis juillet 2020, a prolongé son absence par un congé parental avant de quitter l'association fin aout 2021. Le contrat d'Anne SEGALLOU, recrutée en remplacement a été prolongé, jusqu'à son départ pour une autre opportunité professionnelle au mois de novembre 2021. La décision a été prise de remodeler le poste notamment suite à l'arrivée de Samantha GIORDANO, à la fonction de chargée de projet numérique, en septembre 2020. Le poste de chargée de communication a été confié à partir de janvier 2021 sur un temps partiel à Violaine BORET, actuelle chargée de communication de l'APCAR.

Anne SEGALLOU
Chargée de communication
(en remplacement d'Amélie FERAUD)

Violaine BORET
Chargée de communication
(en remplacement d'Anne SEGALLOU)

Régisseur en apprentissage

Afin d'accompagner Chantal VASSEUR dans les projets portés par la FAI-AR et plus particulièrement l'accompagnement technique des apprenti·e·s de la formation supérieure, la FAI-AR a accueilli Hugo PERINEAU en contrat d'apprentissage depuis décembre 2020. Ce dernier est en formation de régisseur général à la Filière, centre de formation des apprenti·e·s du spectacle vivant et de l'audiovisuel à Bagnolet (CFPTS). Son contrat d'apprentissage prendra fin au mois d'avril 2022.

Hugo PERINEAU
Régisseur
(en apprentissage)

Gouvernance

Deux conseils d'administration ont ponctué l'année 2021, le 26 mars et le 23 novembre. En raison de la situation sanitaire, le premier conseil d'administration s'est tenu intégralement en visioconférence et le second de manière hybride (présentiel et visioconférence).

Concernant les membres, les modifications suivantes ont eu lieu :

- Région Provence-Alpes-Côte d'azur : deux nouvelles représentantes désignées par la Région, **Dominique AUGEY**, première vice-Présidente de la commission développement économique et digital, industrie, export et attractivité et **Marie-Florence BLUTEAU-RAMBAUD**, présidente de la Commission Lycée, Apprentissage, Formation professionnelle et Jeunesse,
- Fédération des arts de la rue : désignation de **Maëva LONGVERT** en tant que représentante au sein du conseil d'administration de la FAI-AR,
- Personnalité qualifiée : sur proposition de Laure ORTIZ, présidente, **Laurent DREANO** est élu au conseil d'administration en tant que personnalité qualifiée. Le conseil d'administration a ensuite élu **Laurent DREANO** président de l'association lors du conseil d'administration du 26 mars 2021.

Le conseil d'administration a entrepris une révision de ses statuts afin de clarifier les conditions d'entrée et de sortie des membres du conseil d'administration et préciser le mode de fonctionnement du conseil scientifique et pédagogique. Une session extraordinaire du conseil d'administration s'est tenue le 23 novembre 2021 et a entériné la modification des statuts.

Certification

La FAI-AR a satisfait aux exigences du nouveau référentiel national unique, intitulé Qualiopi, dont l'objectif est l'amélioration de la démarche qualité des organismes de formation. Un audit de nos activités et de notre démarche qualité a eu lieu en mai 2021 et la commission d'attribution nous a délivré une certification pour 3 ans, à savoir jusqu'au 10 juin 2024,

Accessibilité

En 2020, la FAI-AR avait réalisé un état des lieux de sa conformité concernant l'accessibilité de ses locaux et de ses formations. En 2021, lors des auditions au concours de la formation supérieure, la FAI-AR a pu accueillir une candidate malentendante dans des conditions appropriées. Lors du stage court *L'eau, l'air, le feu : initiation aux effets spéciaux* les aménagements nécessaires ont pu être réalisés pour permettre à une candidate malentendante de participer au stage.

Locaux

Pour faire face à la crise sanitaire, la FAI-AR a continué à faire appliquer les protocoles sanitaires pour permettre la continuité pédagogique. Les conditions de mise en œuvre des modules de formation ont été adaptées, des masques et des autotests ont été mis à disposition des apprenti·e·s tout au long de la période.

Parallèlement, la FAI-AR a poursuivi son effort d'investissement en matériel pédagogique. Concernant l'aménagement des locaux, les chauffages des algécos et des studios ont été remplacés par des appareils à inertie thermique, permettant une meilleure efficacité énergétique. Grâce au soutien financier du CROUS, des espaces plus accueillants ont été aménagés pour les apprenti·e·s.

La FAI-AR à la Cité des arts de la rue

La FAI-AR contribue à animer la Cité des arts de la rue en tant que lieu de collaboration, de mutualisation et d'échanges. Elle prend toute sa part dans l'animation de la vie du site :

- Participation aux groupes de travail de l'ApCAR par groupe : Communication, Production, Aménagement paysager (3 à 4 réunions par an et par groupe),
- Mise à disposition de personnel pour l'accueil d'évènements communs (ex. marionnette Amal le 22 septembre 2021).

Elle est par ailleurs une structure ressource en prêt de véhicules ou de matériel dans le cadre d'évènements ou d'accueil de compagnies artistiques. Elle met enfin régulièrement ses espaces de travail à la disposition d'ancien·ne·s apprenti·e·s ou d'étudiant·e·s en théâtre d'Aix-Marseille Université pour la répétition de leurs projets.

©Yann Rineau

Communication

La communication du Panorama

L'année 2021 a été marquée par la sortie de formation de la promotion Nathalie Pernette et notamment par le Panorama prévu en août, finalement annulé.
Pour l'occasion, une série de photographies a été produite par l'artiste Emmanuelle GERMAIN afin de créer les divers supports de communication du Panorama (affiches, flyers, bannières de réseaux sociaux...).

Afin de compléter ces supports, un teaser vidéo a également été réalisé. Margaux VENDASSI a imaginé et conçu cette vidéo à partir d'un texte qu'elle a illustré par des photos volontairement « ratées », prises lors des esquisses.
Au vu de l'annulation du Panorama, ce teaser n'a finalement pas été diffusé

Le Carnet de route numérique

Traditionnellement, un Carnet de route est distribué sur place au public. Il contient les biographies de chaque apprenti·e ainsi qu'un texte de présentation de leur projet de création présenté.
Pour cette édition, le format papier a été questionné et remplacé par un carnet de route numérique qui devait être diffusé plus largement après le Panorama.

Au final le format numérique initialement prévu a été modifié pour s'adapter à l'annulation du Panorama et au renforcement du dispositif d'accompagnement post-formation des apprenti·e·s. Ainsi, une page internet dédiée à chaque apprenti·e a été développé sur le site web de la FAI-AR. Chaque page contient des textes de présentation de l'apprenti·e et de son projet, une galerie de photos et vidéos, son dossier de création, et ses coordonnées.
Cette page sera amenée à évoluer en fonction des besoins.

La communication numérique

La présence de la FAI-AR sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn) permet de communiquer largement sur la formation supérieure : recrutement de la promotion 9, Panorama, sortie de formation de la promotion 8...

La communication vidéo a notamment été étoffée avec la production de plusieurs séries de capsules vidéo mettant en avant les intervenant·e·s et les ancien·ne·s apprenti·e·s lors d'interviews de 3 minutes.

Des vidéos plus longues ont également été conçues afin de valoriser certains modules pratiques de la formation. Chaque vidéo est diffusée sur les réseaux sociaux et sur le site Internet de la FAI-AR.
En parallèle, chaque module pratique fait également l'objet d'une documentation photographique.

Les stages de la formation continue font également l'objet d'une capatation photographique et vidéo.

Le nouveau site web

Le nouveau site Internet de la FAI-AR a été inauguré en janvier 2021. L'objectif principal de cette refonte était de rendre le site plus attrayant (nouvelle charte graphique) et plus ergonomique. Le nouvel agencement des contenus permet de rendre compte de toute l'offre de formation de la FAI-AR de manière plus accessible et compréhensible pour les utilisateur·rice·s.

Il permet également, une actualisation plus rapide et simple des contenus.

Quelques chiffres

Communication globale

7 encarts presse
- **4** encarts La Scène
- **3** encarts Artcena

11 newsletters envoyées à **6726** abonné·e·s

Les réseaux sociaux de la FAI-AR

4450 abonné·e·s
96 posts

269 abonné·e·s
17 posts

815 abonné·e·s
31 posts

Interventions extérieures de Jean-Sébastien STEIL

4 février : participation aux retours des Premiers gestes des étudiants en M2 théâtre d'AMU
12 mars : intervention auprès des étudiant·e·s du DPEA Scénographie ENSA Nantes : « Le corps dans l'espace public »
23 avril : webinaire organisé par l'Institut français de Lettonie sur l'art en espace public à Marseille
8 juin : participation à la conférence de presse de l'Eté aux Aygalades
7-9 octobre : communication au colloque « in situ », Université Sorbonne-Nouvelle
11-15 octobre : intervention auprès des étudiant·e·s du DPEA Scénographie ENSA Nantes : « Le repérage comme outil d'écriture scénographique »
9 décembre : intervention auprès des étudiant·e·s du DPEA Scénographie ENSA Montpellier
16 décembre : journée d'études PACT

Calendrier 2021

- Modules de professionnalisation
- Projet personnel de création
- Organisation pédagogique et évaluation
- Formation continue
- Résidences
- Enseignements pratiques
- Enseignements théoriques
- Recherche universitaire et mémoire
- Workshops
- Autres

JANVIER

	Formation supérieure	Formation courte
1	Férié	
2		
3		
4	Bilan Collectif	
5	Temps FAI-AR	
6	Suivi Projet Personnel de Création	
7		
8		
9		
10		
11	Résidence Projet Personnel de Création	
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18	Construction *Sud Side*	
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25	Dramaturgie du Projet Personnel de Création	
26		
27		
28		
29		
30		
31		

FÉVRIER

	Formation supérieure	Formation courte
1		
2	Dramaturgie du Projet Personnel de Création	
3		Ouverture MOOC
4		
5		
6		
7		
8	Technique appliquée au PPC : Son, lumière, vidéo	
9		
10		
11		Clôture candidatures
12	Technique / tuto de pro	
13		
14		
15	Tutorat de pro / comm PPC / dossiers de création	
16		
17	Technique et réglementation	Faire relation et faire œuvre *Aix-en-Provence*
18		
19	Dossier création	
20		
21		
22	Concours d'admission : jury de sélection sur dossiers	
23		
24		
25		
26		
27		
28		

MARS

	Formation supérieure		Formation courte
1			
2	WorkShop Hacker les espaces publics		Dramaturgie de projet en espace public *Marseille*
3			
4			
5			
6			
7			
8	WorkShop Hacker les espaces publics		
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15	Méthodologie du mémoire		
16	Temps FAI-AR / rdv indl.PPC		
17			
18	Repérage Aurillac		
19			
20			
21			
22			
23	Résidence Projet Personnel de Création		
24			
25			
26			
27			
28			
29		Concours d'admission : auditions	
30	Résidence PPC		Improviser, traverser *Marseille*
31			

AVRIL

	Formation supérieure	Formation courte
1		
2		
3		
4		
5	Férié	
6	PPC : RDV de suivi / tuteurs	
7		La ville en trois dimensions *Marseille*
8	Résidence Projet Personnel de Création	
9		
10		
11		
12		
13	Résidence Projet Personnel de Création	
14		
15		
16		
17		
18		
19	Résidence Projet Personnel de Création	
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26	Présentation des esquisses *Cité des arts de la rue*	
27		
28		
29		
30		

MAI

	Formation supérieure	Formation courte
1	Férié	
2		
3		Ouverture MOOC
4	RDV ind. PPC	
5	RDV ind. PPC	
6	Temps FAI-AR	
7	Diffusion	
8	Férié	
9		
10	Dossier de création Carnet de route	
11		
12	Suivi de mémoire (collectif)	Webinaire #1
13	Férié	
14		
15		
16		
17	Résidence Projet Personnel de Création	
18		
19		
20		Webinaire #2
21		
22		
23	Férié	
24		
25	Résidence Projet Personnel de Création	
26		
27		Webinaire #3
28		
29		
30		
31		

JUIN

	Formation supérieure	Formation courte
1	Résidence Projet Personnel de Création	
2		
3		
4		
5		
6		
7	Résidence Projet Personnel de Création	
8		Bussola - esthétiques AEP
9		
10		
11		
12		
13		
14	Préparation des présentations professionnelles	
15		
16		
17	Tutorat de professionalisation #3	
18		
19		
20		
21		
22	Bilan ind. Année 2	
23	Bilan ind. Année 2	
24	Suivi de mémoire	
25	Bilan collectif année 2	
26		
27		
28	Bilan collectif du cursus	
29		
30	FIN DE LA FORMATION	

JUILLET

	Formation supérieure	Formation courte
1		Masterclasse G.Prevost
2		
3		
4		
5		
6		
7		Masterclasse A.Ribot
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14	Férié	
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		
31		

AOUT

	Formation supérieure	Formation courte
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15	Férié	
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		
31		

SEPTEMBRE

	Formation supérieure	Formation courte
1		
2	Temps FAI-AR - Promo 8	
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9	Rentrée Promo 9	
10	Esthétique générale	
11		
12		
13	Espaces institutionels	
14		
15		
16	Esthétique générale	
17		
18		
19		
20	Immersion	
21		
22		
23	Esthétique générale	
24		
25		
26		
27	Espaces institutionels	
28	Immersion - suite	
29		
30	Dérives marseillaises #1	

OCTOBRE

	Formation supérieure	Formation courte
1	Esthétique générale	
2		
3		
4	Espaces institutionels	
5	Dérives marseillaises #2	
6	Esthétique et enjeux contemporains	L'eau, l'air, le feu *Marseille*
7		
8	Esthétique générale	
9		
10		
11	Espaces institutionels	
12		
13	AVS #1 : Particularités du jeu en espace public	L'eau, l'air, le feu *Marseille*
14		
15	Esthétique générale	
16		
17		
18	Tutorat de prof. / AMU	
19		
20	AVS #1 : Particularités du jeu en espace public	Miise en scène en espace public *Marseille*
21		
22	Esthétique générale	
23		
24		
25		
26		Miise en scène en espace public *Marseille*
27		
28		
29		
30		
31		

NOVEMBRE

	Formation supérieure	Formation courte
1	Férié	
2		
3	CEM #1 : Le corps dansant dans l'espace : bases du vocabulaire chorégraphique	
4		
5		
6		
7		
8	Espaces institutionels	
9	Scénographies	
10	Analyse d'œuvres	
11	Férié	
12	Arts et transversalités	
13		
14		
15	AVS #2 : mise en scène en espaces publics	
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22	Rencontre Cité #1 / AMU	
23	Comment faire groupe ? Coopération et pratiques collectives	
24		Faire relation et faire œuvre *Aix-en-Provence*
25		
26	Rencontre Cité #2 / AMU	
27		
28		
29	Renconte Cité #3 / AMU	
30	Ecriture #1	

DECEMBRE

	Formation supérieure	Formation courte
1	Tutorat de prof.	
2	Formation 1er secours	
3	Analyse d'œuvres	
4		
5		
6		
7	Qu'est ce que la dramaturgie ?	
8		
9	Analyse d'œuvres	
10	Atelier électroportatif	
11		
12		
13		
14	Bilan semestriel	
15		
16	Conférence PACT	Conférence PACT
17	Rendus universitaires	
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25	Férié	
26		
27		
28		
29		
30		
31		

FAi- AR

Formation supérieure d'art
en espace public

La Cité des arts de la rue
225 avenue Ibrahim Ali, 13015 Marseille - France
+33 (0)4 91 69 74 67

infos@faiar.org
www.faiar.org

Soutenu par
MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité
RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
VILLE DE MARSEILLE
Aix*Marseille université
LA CITÉ DES ARTS DE LA RUE
Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE